



## Discours de Christian Levrat, conseiller aux Etats (FR), président du PS Suisse

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Mesdames, Messieurs,

Le Parti socialiste suisse lance un débat interne sur la politique migratoire helvétique. Le document que nous vous présentons aujourd'hui a été adopté, le 23 mars dernier, par le Comité directeur du parti. Il est divisé en 5 parties, et 51 chapitres. Les deux premières parties portent sur les risques et les opportunités de la politique migratoire, la troisième sur le nécessaire élargissement et l'approfondissement des mesures d'accompagnement à la libre circulation, la quatrième sur les réformes indispensables de notre droit d'asile, la cinquième - enfin - esquisse un plaidoyer pour une politique migratoire internationale plus ambitieuse.

Le détail de ces différents points sera développé par mes camarades par la suite. A ce stade, permettez-moi simplement de présenter, parmi quelques dizaines de points, les 4 thèses principales de notre papier de position :

1. La Suisse attire les entreprises étrangères avec les impôts les plus bas des pays fortement structurés bien qu'elle ne dispose pas de suffisamment de main d'œuvre qualifiée. Il en découle un transfert d'emplois et de salarié-e-s supplémentaires dans les zones économiques sensibles qui sont déjà en surchauffe. Cette politique profite presque exclusivement aux grands groupes alors que la collectivité doit en subir les inconvénients.
2. Dans la mesure où il faudrait encore introduire des mesures d'accompagnement supplémentaires et efficaces dans le domaine du logement et de la formation (MAcc plus), une part toujours plus importante de la population considère la libre circulation des personnes comme une menace. Elle craint une baisse générale de la qualité de vie. Dès lors, le PS estime qu'un élargissement de la libre circulation des personnes à la Croatie n'est envisageable qu'au prix de mesures d'accompagnement supplémentaires.
3. A l'heure actuelle, les procédures d'asile sont beaucoup trop longues et doivent être raccourcies dans l'intérêt des requérant-e-s. Le droit à la sécurité des réfugié-e-s doit être garanti. Dans cette optique, il est essentiel que les droits procéduraux des requérant-e-s d'asile ne soient pas rognés et qu'ils bénéficient, dès la procédure de première instance, d'une protection juridique professionnelle gratuite..
4. Les requérant-e-s d'asile non reconnus comme personnes à protéger doivent quitter la Suisse à condition d'avoir bénéficié d'une procédure d'asile équitable dont le résultat a fait l'objet d'un contrôle judiciaire. Quant aux personnes qui séjournent depuis plusieurs années en Suisse sans titre de séjour, elles doivent être régularisées à l'aide d'une solution généreuse au cas par cas.

Pourquoi ce débat ? D'abord, parce que la population exige des partis politiques, et singulièrement de la gauche, des réponses plus claires face à l'évolution de notre politique migratoire. Si les 6ème et 7ème baromètres électoraux de gfs soulignaient la compétence du PS sur des thèmes comme la santé, le chômage, la sécurité sociale ou la politique économique, ils présentaient un constat sans appel en matière de migration. Plus de deux tiers des électeurs constataient que l'UDC était le parti le mieux à même de résoudre les problèmes migratoires (67, respectivement 71%). Sur ce thème, si l'on en croit ce baromètre, la gauche est à la peine (9% pour le PS, 2 % pour les Verts).

On pourrait douter de la pertinence de ces sondages, si ces appréciations ne se recoupaient pas avec notre propre constat d'un scepticisme croissant dans nos rangs face à la libre circulation des personnes. Ou s'il n'était malheureusement corroboré par le succès de mouvements ouvertement anti-frontaliers à Genève et au Tessin, par divers sondages toujours plus pessimistes sur ce thème, ou par l'écho donné par les médias aux propositions les plus farfelues. Le temps est venu pour la gauche de reprendre l'offensive sur cette question migratoire, de convaincre non seulement que notre analyse de la situation est réaliste - sans concession, ni biais idéologique - mais aussi que nous avons les bonnes solutions aux problèmes que posent la forte croissance du nombre de migrant-e-s en Suisse.

Nous allons débattre des propositions que contient ce document d'ici notre congrès de Lugano, les 8 et 9 septembre prochains. Notre ambition est de clarifier nos positions sur des questions comme la libre-circulation, l'asile, les conséquences migratoires de notre politique fiscale, les renvois et le statut des sans-papiers. Vous n'aurez aucune peine à trouver, sur l'un ou l'autre point, des positions divergentes au sein du PS. Le sujet est particulièrement émotionnel à gauche. Beaucoup d'entre nous ont un rapport personnel, direct, immédiat à ces questions. Le débat sera engagé, parfois difficile. Mais ce n'est pas une raison pour y renoncer. Le Parti socialiste n'est jamais aussi fort que lorsqu'il s'attaque de front aux grandes questions qui agitent notre société. Et l'immigration en est une.

Ce débat nous est nécessaire. Mais il l'est encore plus pour la Suisse dans son ensemble. Et nous invitons nos adversaires à y prendre part. Il n'est pas une semaine sans que la situation dans le domaine de l'asile ne fasse l'objet de discussions. La politique fiscale, respectivement la surchauffe économique qu'elle induit, font débat dans l'arc lémanique comme la région zurichoise. Et les partisans de la libre-circulation, qui représente à elle seule 70 % de la migration en Suisse, ne peuvent ignorer l'exploitation de ce régime migratoire libéral par certains employeurs.

Permettez-moi en conclusion de cet intervention une parenthèse : J'ai le sentiment qu'une prise de conscience est en cours sur ce point, à droite également. Le Parti socialiste est parvenu, cette semaine en Commission de l'économie, à faire inscrire dans la loi des règles claires contre les faux indépendants, une responsabilité solidaire de l'entreprise générale pour l'ensemble de ses sous-traitants, une obligation d'annoncer les salaires des travailleurs détachés. C'est encourageant. Pour la première fois, les partis de droite ont voté contre les instructions de l'Union patronale et de l'USAM. Mais la partie ne fait que commencer et nul doute que le PLR et le PDC vont être soumis à un lobbying intense. Ce sera l'occasion de tester leur degré d'indépendance face aux grandes organisations patronales.

Mais revenons à notre document, et à l'échéancier retenu pour nos discussions : les sections du parti ont jusqu'au 15 juin prochain pour nous faire des remarques sur le document. Le Comité directeur modifiera début juillet le document de base, de manière à intégrer sans attendre les points jugés les plus pertinents. Les délégué-e-s au Congrès disposeront alors de six semaines pour déposer des amendements formels au document. Ces amendements seront tranchés, et le document adopté, lors du Congrès ordinaire des 8 et 9 septembre prochain, à Lugano.